
[Imprimer](#)

Des espaces publics évolutifs autour des gares du Grand Paris express

Image

Les quatre lauréats de l'appel à projets « Inventer les espaces publics du Grand Paris express » qui avait été lancé par la Société du Grand Paris et Ile-de-France mobilités, en partenariat avec l'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF), ont été dévoilés le 14 juin 2018.

Après la proximité, la mobilité, les déblais, puis les nouvelles mobilités, les espaces publics étaient le thème choisi pour le 5e appel à projets innovants lancé par la Société du Grand Paris. Cinq thématiques avaient été proposées pour des expérimentations qui s'étendront sur une durée de six mois autour du végétal, du revêtement, du mobilier, de l'éclairage ou de la bienveillance (lien social, bien-être).

Parmi les 81 candidatures reçues, quatre projets ont été retenus pour être testés près des futures gares de Chevilly- Trois Communes à L'Haÿ-les Roses (ligne 14 sud), Champigny-centre (lignes 15 sud et 15 est), Clichy-Montfermeil (ligne 16) et Massy-Opéra (ligne 18). Parmi les thèmes imposés par les jurys, ce sont l'éclairage public et le mobilier qui ont le plus inspiré les candidats.



S'adapter à l'affluence

La présentation des lauréats par Stéphane Beaudet, président de l'Amif, et Thierry Dallard, nouveau président du directoire de la Société du Grand Paris, a été l'occasion de découvrir le projet d'éclairage urbain de l'entreprise Comatelec et de Richez associés. Les mâts implantés dans le sol sont dotés de lumières qui s'adaptent à la saison ou à la fréquentation de la gare, de capteurs et de prises électriques. Cemex, de son côté, propose l'installation d'un revêtement luminescent et perméable sur le chemin de la gare, avec une signalétique lumineuse élaborée en gravier fluorescent coloré, pour guider les voyageurs.

Les deux autres lauréats ont imaginé des solutions d'aménagement adaptables en fonction de l'affluence et des besoins des voyageurs. Metalink Urban/Inseetu développent ainsi un dispositif de points d'ancrage pour un mobilier urbain convertible, et Razel Bec s'appuie sur l'impression 3D pour concevoir des équipements amovibles par un système de rails implantés dans le sol.

Transpositions possibles

A l'issue de la période d'expérimentation, qui doit démarrer en septembre 2018, une évaluation sera effectuée afin de déterminer leur pertinence. Ile-de-France Mobilités a rappelé que cet appel à projets représente une opportunité d'expérimenter des projets d'aménagement de l'abord des gares qui pourraient ensuite être transposés à d'autres sites existants, comme ce fut le cas pour l'appel à projets « nouvelles mobilités » mené entre octobre 2017 et mars 2018.

Les espaces publics autour des gares du Grand Paris express représentent un « enjeu majeur pour la réussite globale du projet de transports », a indiqué Thierry Dallard, rappelant que 90 % des habitants de la métropole seront, à l'issue du projet, à moins de 2 km d'une station.